



Ville de Lancy — Santé des aînés : Lancy remporte le prix RADIX « Ville en santé »

La Ville de Lancy a remporté, jeudi 15 juin 2017 à Berne, un des trois prix du concours « Ville en santé » de la fondation suisse RADIX, active dans le renforcement de la promotion et prévention de la santé des communes et villes suisses.

Le prix « Ville en santé »

La fondation RADIX a pour mission de renforcer la promotion et la prévention de la santé des communes suisses. Depuis 2013 et avec l'étroite collaboration de la Confédération, elle organise, tous les deux ans, un concours national « Commune en santé » et « Ville en santé ». Le prix permet d'inciter les communes et villes à développer des programmes et mesures visant à promouvoir la santé. Il est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, Promotion Santé Suisse et l'Association des communes suisses. Une somme de CHF 15'000.- est partagée en trois prix dont le montant doit être investi par les communes/villes gagnantes dans de nouvelles mesures. Pour cette troisième édition, la Ville de Lancy sera récompensée pour son engagement auprès des aînés au travers de l'association lancéenne VIVA. En 2017, la remise des prix aura lieu le jeudi 15 juin à Berne.

Lancy et l'association VIVA remportent le prix

L'association VIVA : Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement à Lancy a été créée en 2009. Elle est étroitement liée au service des affaires sociales de la commune de Lancy avec qui elle met en place différents programmes tout au long de l'année. Elle a pour but d'optimiser la vie des aînés sur le plan physique, cognitif, émotionnel et relationnel (incitation à l'activité physique avec notamment des cours de Qi Gong, découvertes culturelles dans les centres d'art lancéens, conférences et journées thématiques autour du vieillissement). Ainsi, elle intègre les aînés à la vie communale à travers de nombreux projets intergénérationnels et met à disposition des lieux de rencontre et de partage (cafés hebdomadaires, brunchs mensuels, projets avec des enfants et des jeunes du voisinage).

Le vieillissement, une préoccupation majeure

La Ville de Lancy est heureuse de remporter ce prix national, preuve de sa forte politique sociale et de ses efforts constants en matière de prévention et promotion de la santé des aînés. Lancy compte 5'045 personnes âgées de 65 ans et plus (31'842 habitants au 30 avril 2017). Le vieillissement de la population est aujourd'hui un défi majeur de santé publique. En effet, selon les statistiques, la population mondiale des plus de quatre-vingt ans devrait tripler d'ici à 2050. Il est donc fondamental pour les collectivités de mettre en place les mesures nécessaires pour répondre à cette problématique. La Ville de Lancy affirme sa volonté de perpétuer son engagement auprès des aînés.

Contact

Dominique DEMIERRE

Responsable du service des affaires sociales de la Ville de Lancy

Tél. 022 706 16 66 / d.demierre@lancy.ch

